

AUTUN 1973

RUE DES PIERRES

A. DEMONGEOT

AUTUN-CAMPAGNE DE FOUILLE-JUILLET 1973

INTRODUCTION

Bibliographie: Rapports de fouille-Autun-1971-1972, H. Vertet
Mémoires de la Société Eduenne (M.S.E.) t. LII fasc. 2 1972
A. Demongeot, Chantier de la rue des Pierres pp 117-118

Fouille de juillet 1972:

La campagne de fouille de juillet 1973 s'est déroulée du 8 juillet au 28 juillet, sur la parcelle AD 50, terrain municipal, situé en bordure du rempart antique d'Augustodunum, en continuation de la campagne de fouille de 1972. L'équipe de fouilleurs composée en grande majorité d'autunois, était placée sous la responsabilité et la direction de Mademoiselle Anne Demongeot étudiante en archéologie à la faculté des Lettres de Dijon.

La campagne de fouille de 1972 avait permis de remettre à jour, à une dizaine de mètres du rempart, les vestiges d'un chemin gallo-romain, constitué d'un cailloutis aménagé sur un hérisson de blocs de grès, vestiges repérés à la fin du XIX^e par Charles Boehl (1), et les vestiges de deux murs parallèles, arasés. Il s'agissait en juillet 1973

- d'une part, d'identifier les deux murs

- d'autre part, de mettre en évidence la liaison chemin-murs et rempart.

En effet, au niveau de la parcelle AD 50, sur laquelle se déroule depuis deux ans une fouille archéologique, le rempart forme un angle sortant, défendu par une tour, dont les vestiges du blocage sont encore apparents.

(1) Archives de la Société Eduenne

Nous supposons que le chemin mis à jour conduisait à la tour, car, comme l'indique le plan de Roidot-Déséglise (1), toutes les voies de la ville antique se dirigent vers les tours du ram-part.

La stratigraphie du site indiquait:

au niveau du chemin, sous une quarantaine de centimètres de terre arable, une couche de remblais de 40 cm riche en céramique commune et en fragments de brique; en-dessous, par endroits de l'argile recouvrant une terre noire renfermant beaucoup de fragments de céramique sigillée et des fragments de charbon de bois. Cette terre noire recouvrait le cailloutis d'une épaisseur de 15 à 20 centimètres établi sur un hérisson haut de 50 centimètres.

sur l'ensemble du site, la stratigraphie montrait de même, sous la couche de terre arable, un remblai riche en céramique commune, un niveau de terre argileuse et une couche d'incendie correspondant à l'arasement des deux murs.

Budget de la campagne de juillet 1973:

Les recherches ont pu avoir lieu grâce à l'aide financière de la municipalité d'Autun (subvention de 1000,00 F), ainsi que grâce à son aide matérielle (prêt de locaux et d'outillage); grâce à l'aide financière du département (subvention de 1000,00 F) et de la Direction des Antiquités de Bourgogne (subvention de 1000,00 F)

(1) M.S.E. nv série T.1 1972 plan p.404

RESULTATS DE LA CAMPAGNE DE FOUILLE 1973

Le plan des structures découvertes (Planche I) et le schéma des coupes (Planche 2), et les photographies de l'ensemble du chantier (Planches 3-4-5-6-7) montrent que plusieurs éléments peuvent être maintenant distingués:

1 Un mur A à l'est duquel a été aménagée une zone artisanale et en partie à l'ouest bordé par un sol de petites pierres usées.

2 Un ensemble complexe mur B-chemin caillouteux

I LE MUR A ET LA ZONE D'IMPLANTATION ARTISANALE

A) Le mur A a une largeur de 65 cm; il a été dégagé sur une longueur de 7 m 65; seule son extrémité nord a été mise à jour. Son orientation est sud-ouest, nord-est, sa direction est perpendiculaire au nord antique, et parallèle à la voie romaine indiquée dans l'îlot 23 du plan de Roidot-Déléage.

Ce mur se trouve arasé au niveau de sa première assise, sauf à son extrémité nord, où deux assises de moellons subsistent, séparées par une assise de briques. Les blocs de grès ou de schiste constituant les parements ont une longueur moyenne de 30 centimètres et sont liés par du mortier jaune. Le mur a une semelle débordante de 10 cm; ses fondations ont été édifiées dans une argile vierge, sur une profondeur de 1 m 60: sur une hauteur de 35 cm seulement, les pierres des fondations sont liées par du mortier de même nature que celui de l'élévation du mur. La construction du mur et des fondations révèle un certain soin.

Perpendiculaire à l'extrémité nord du mur A, une ligne de moellons semble être les vestiges d'un muret, construit sans fondations. A une distance de 5 m 75, un deuxième muret parallèle au premier, subsiste en un meilleur état, constitué de deux parements liés par un

blocage avec mortier jaune, d'une largeur de 50 cm. Il est arasé au niveau de la semelle du mur A.

B) Ces deux murets parallèles délimitent à l'est du mur A une zone artisanale occupée par deux foyers identiques, construits contre le mur A et à égale distance des murets.

En juillet 1972, la fouille s'était arrêtée au niveau de l'arasement du mur A (niveau -25 par rapport au niveau 0 du cadin ouest du mur A) dans les carrés G1-G2-H1-H2-H3 -I3. A ce niveau apparaissait une couche de terre noire, très riche en charbon de bois. Les premiers centimètres de terre noire enlevés en G2, ont été mis à jour dans une zone d'argile rouge, des scories de fer, des fragments de charbon de bois et des fragments de tuiles à rebord en grande quantité. En H2, la couche d'incendie s'étalait sur de l'argile non rougie par le feu; en H3, on retrouvait la même concentration de charbon de bois, de scories et de fragments de tuiles. Le fond d'une amphore globulaire, posé à plat, se trouvait contre le mur A (amphore I). Un décapage minutieux permit de dégager deux foyers.

Les foyers

La structure des deux foyers est à peu près identique: leur tracé est rectangulaire, aux parois des côtés divergentes à l'im du fond, au niveau de l'ouverture. Les parois sont constituées de tuiles à rebord. Une excavation au fond concave a été creusée dans l'argile (planche 2 -coupes a, b, c); la sol des foyers s'enfonce en direction du fond adossé au mur A. Les assises de brique sont inclinées dans le sens de la largeur et dans le sens de la longueur. Des pierres et des fragments de tuiles, demi-rondes ou à rebord, viennent renforcer, mêlés à de l'argile, les tuiles formant les parements internes des foyers. Les assises de tuiles, à leur extrémité forment un épi: les tuiles inclinées et cette particularité de construction sont peut-être les vestiges d'une couverture voûtée aménagée au-dessus des foyers. Ou bien la construction en épi des extrémités de l'ouverture des foyers permet seulement le rétablissement de l'horizontalité des assises.

L'entrée des deux foyers est fermée ,au niveau de l'évase-
-ment, par un moëllon. A l'extrémité sud du foyer 2, a été instal-
-lée dans l'argile la moitié inférieure d'une amphore globulaire
elle renfermait une terre très fine, très noire, mêlée à quelques
scories de fer, quelques clous, quelques tessons de céramique com-
-mune, et un fragment de céramique métallisée orné de motifs mou-
-lés. Cette terre renfermait également quelques particules métal-
-liques très fines (1 mm²).

La terre remplissant les deux foyers, était noire, riche en char-
-bon de bois, en scories .

La paroi du fond du foyer I est construite en continuité avec
la semelle du mur A; la paroi du fond du foyer 2 est construite
devant la semelle du mur A. Aucun vestige de sol n'a été trouvé,
à l'est du mur A, entre les deux murets.

C) Au sud de cette zone, un sol de mortier a été aménagé sur hérie-
-son , au niveau de la dernière assise du muret, et accroché à la
semelle du mur A. Une brique, d'une épaisseur de 5 cm, posée à plat
sur ce sol, a été en partie dégagée, à la fin de la campagne de
juillet. Au cours du dégagement, de nombreux enduits-peints ont
été mis à jour, juste au-dessus de la couche d'incendie (à 25 cm) :
violet, rose-rouge, violet et blanc, blanc à bande rouge, violet a-
-vec trait jaune, blanc à point vert. Quelques fragments d'enduit-
peint rouge ont été trouvés en G2 dans la couche d'incendie.

Matériel trouvé

Céramique sigillée (1)

drag 15 (2° 1/2 I° s. ap.)	H2-I3 0, -20 I3 +40, 0
drag 16 (fin I° sav. - I° 1/2 I° s. ap)	G2 -20, -30
drag 37	F1-G1 +60, +20 I3 +40, 0
drag 4-22-23 (I° s. ap. - début 11°)	H2-I3 0, -20

(1) F. Oswald, index of potters' stamps on terra sigillata, 1931

FI 0,-20

drag 35-36(2° I/2 I° s.ap;début II°)

H3 120-132(-20)

H3 140-165-(-15)

FI GI +20,0

drag 24-25(jusqu'au milieu du I°)

H2 13 0,-20

Marques de potier sur fonds de céramique sigillée.

VAAN H3 188-185-(-17) Sud de la Gaule(?)

Motifs figurés sur céramique sigillée :

lion n°1421(?) FI GI +60,+20 Lezoux,période Trajan-Antonin

Fibule

H3 62-60-(-30) fibule à ressort du type de La Tène II dont le pied vient s'agraffer par une bague à l'arc plat orné de cannelures. Le dessus de l'agraffe comporte une inscription:AN

Monnaies

non identifiées

H3 190-0-(-30)

G2 100-170-(-30) moyen bronze

Céramique indigène grise peignée

H3 (-25)

Céramique sablée

nombreux fragments en FI 0,-25

FI GI +60,+20 engobe orange

G2 +20,0

H2 0,-20

H2 +60,+20

H3 +60,+20

H3 0,-20

Céramique sablée et métallisée

profil ondulent)

FI 0,-20

FI GI +60,+20 (fragment de fond au

H2 +60,+20

H2 0,-20

H30,-40

G2 +60,+20

H2-I3 0,-20

Céramique décorée à la molette

engobe jaune-orange vif H3 -20,-40

engobe mat orange H2 I3 0,-20

céramique grise décorée à la molette

H2 0,-20

H3 +60,+20

FI GI +60,+20

Céramique métallisée

FIGI +60,+20

FI 0,-20

H2 +60,+20

H3 +60,+20

G2 +60,+20

H2 I3 0,-20

I3 +60,+20

céramique métallisée rouge

G2 0

FI GI +60,+20

GI-20,-40

céramique métallisée ornée de relief à la barbotine

GI -20,-40

céramique métallisée ornée d'épingles à cheveux

H2 I3 0,-20

FI GI +60,+20

N.B. La couche de remblai renfermait entre +60 et +20 de gros fragments de céramique commune (couvercles, jattes etc..)

II L'ENSEMBLE MUR B ET CHEMIN

Le mur B est établi parallèlement au mur A; sa largeur est de 0,55 centimètres. En F4 et G4, ce mur est arasé jusqu'à sa première assise de moellons, de grès ou de schistes. A ce niveau, le sol entre les murs A et B est d'argile compacte.

En E2, le mur se poursuit, sous la forme d'un blocage non ~~par~~ementé. Un sol de pierres usées, correspondant au niveau de la semelle du mur A, occupe la zone située entre les deux murs, interrompue en E2; ce sol se mêle aux pierres du mur B. A l'ouest de ce mur, un sondage a mis en évidence le blocage du chemin passant sous le mur B. La bordure est du chemin ne semble pas certaine: on retrouve en effet le cailloutis par endroits, en D2, de part et d'autre du mur B.

Une terre noire riche en charbon de bois, et renfermant de nombreux tessons de céramique sigillée, recouvrait le cailloutis du chemin; on retrouve cette terre en E4, F4, F5 où le cailloutis du chemin n'a pas été retrouvé: cette terre recouvre une terre sableuse riche en céramique indigène: céramique noire peignée, et céramique à couverte mica-cée ornée de motifs estampés (en particulier oeilletons, feuilles de fougères...). On trouve cette terre sableuse dans les interstices du hérisson du chemin.

Une dénivellation sépare le chemin et le sol de pierres usées, ^{la structure} situé entre les deux murs: la nature de construction est la même; et ~~le~~ mur B semble s'amalgamer avec la structure du chemin.

Matériel trouvé

Céramique sigillée

drag 27

D2 +60,0

D4 +40,0

drag 4, 22, 23

D3 +20,0

E4 +60,+20

F4 +20,-20

D3 +20,-20

	D3 0,-20
	C3 C4 -20,-50
	F1 0,-20
drag 24,25	C3 -20,-50
	E7 0,-40
	E3 -20,-50
	D20,-20
	D3 0,-40
	E2 0,-20
drag 15	D2 0,-20
	D3 -20,-40
	E4 +20,-20
drag 16	D2 +60,0
	E4 0,-40
	G2 -20,-30

Marques de potiers sur céramique sigillée

BASSI	E4 0(-40)	de Bassus, La Graufesenque, Tibère, début Vespasien
SENM	E4 +20,-20	de Seno, Sud de la Gaule, Claude-Vespasien
OF AAN	D3 0,-20	de Annus, La Graufesenque, Tibère-Claude
OF PRIMI	E6 -20,-40	de Primus, Montans-La Graufesenque, (40-80 ap J.C.)
OF VITALI	D6 0,-40	de Vitalis, La Graufesenque, Claude-Domitien
ARD	E3 30-75-(-65)	de Ardacus, La Graufesenque, Claude-Néron
M	E4 +60,+20	La Graufesenque, Claude-Néron
...Vetu	D3 35-80-(-20)	de Salvetus ? Montans, Claude -Néron
PERVS	D5 20-60-(-10)	de Banassac, Claude-Domitien

Motifs figurés sur céramique sigillée

lion I44I Montans-La Graufesenque , Claude-Vespasien:
D2 90-140-(-33)
lion I497? E6 +60,+20 , Lezoux, Hadrien

personnage masculin revêtu d'un pagne et coiffé d'un bonnet plat:
G5 105-15-(+10) voir planche 8

Monnaie

C4 30-85-(-30) trouvée au dessus du hérisson du chemin; non identifiée.

Fibule

D2 0,-20 fibule à charnière, très oxydée; l'arc est constitué d'un losange champlevé d'émail orné d'appendices, aux extrémités du plus grand axe, en forme de tête de tortue (fin I^e, II^e)

Céramique indigène

quelques fragments décorés de pastilles perlées

E4 160-190-(-30)

Céramique peignée

nombreux tessons entre 0 et -40, en particulier, en E3, E4, E5, E6, E7, D3, D5; trace de calcination sur certains tessons

Lampe à suif

E5 +60,+20

Céramique sablée

C2 +60,0 coupe tripode

C4 0,-20

D2 -20,-30

D3 +20,0

D3 0,-20

D4 -20,-50

D5 +20,-20

E1 0,-20

E2 -20,-30

E3 -20,-50 bord en corniche (I^es)

Céramique gallo-belge

D3 0,-20

E1 -30,-40

E6 -40

D2 0,-30

E4 0,-20

Céramique métallisée

à dépression ornée de motifs à la barbotine: D5 +20,-20

orné de motifs à l'épingle F4 +20,-20

Céramique décorée à la molette

engobe orange D2 -20,-30

E4 +60,+20

Fragments de statuette en terre cuite blanche

BA tête féminine

E5 II7-I48+40

Objets en terre cuite

D4 -20,-50 socle de statuette ? sur les bords duquel on peut lire LAETVS FECIT

D3 0-90-(-15) fragment d'antéfixe dont le motif est une superposition de trois palmes, symétriques à trois autres, de part et d'autre d'une arête verticale. L'antéfixe est une plaque rectangulaire arrondie à la partie supérieure.

Signatures sur rebord de mortier

v BELI E5 0,-20

RATVS E6 0,-40

signature en fer à cheval; à l'envers.....OF F5 0-20

CONCLUSION

Le matériel découvert au cours de la fouille donne une certaine datation pour les structures mises à jour:

Ià la fin du I^{er} ou au début du II^{er} siècle après J.C., une installation artisanale fonctionnait sur le site. Cette installation est adossée à un mur d'habitation, située au sud; elle était aménagée, semble-t-il, dans un espace non couvert (très peu de tuiles ont été trouvées au-dessus de la zone d'incendie, et dans cette couche)

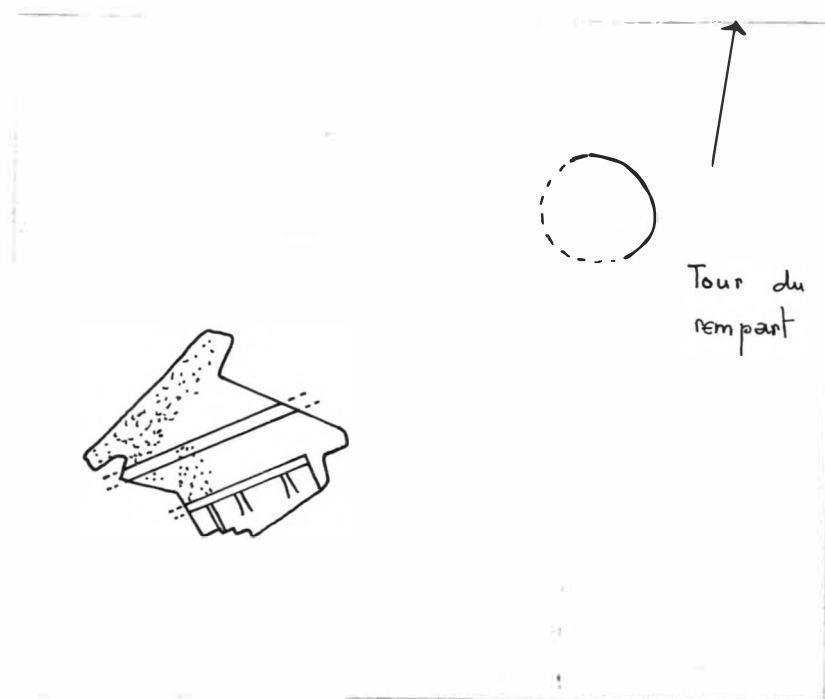
II Un chemin de pierres usées se dirige vers la tour: il a été aménagé au I^{er} siècle ap. J.C., antérieurement au mur B.

Les remblais recouvrant le site dans la couche +60, +20 renferment surtout du matériel du II^{er}. L'installation a-t-elle été détruite à la fin du II^{er}?

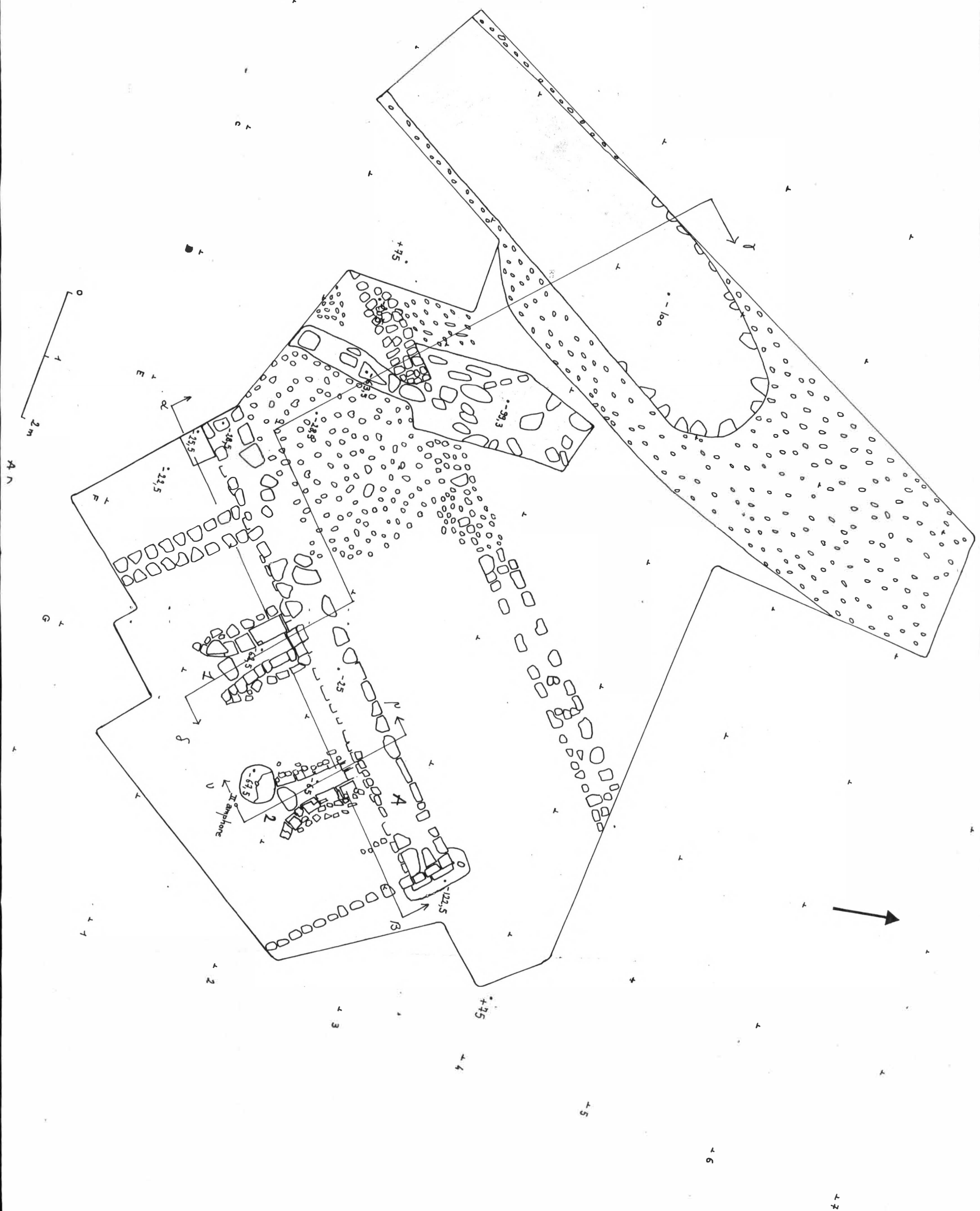
La destination des deux foyers et le type de travail effectué dans l'installation artisanale: des scories de fer, quelques fragments d'objets en fer, la présence d'une amphore à l'entrée du foyer II remplie d'une terre très noire et très fine renfermant quelques parcelles métalliques (une analyse de cette terre est à faire) font penser à une installation de forge?

Les résultats de la campagne de fouille de juillet 1973, outre le fait d'avoir permis de poursuivre la formation d'une petite équipe de fouilleurs à Autun, permettent de conclure que le site de la rue des Pierres était occupé à l'époque gallo-romaine par une installation artisanale établie en bordure d'un chemin, tracé suivant le carroyage romain, en direction de la tour.

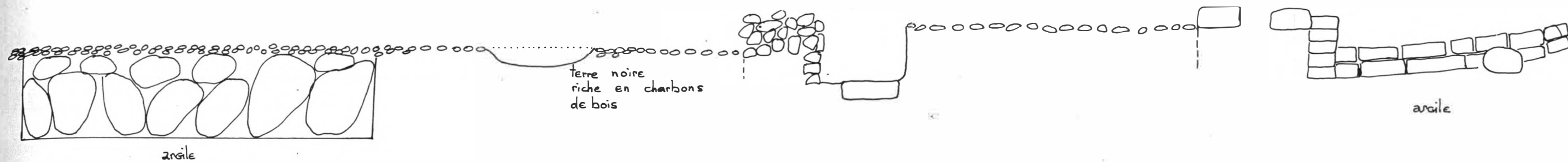
Au sud de la limite de fouille actuelle, la tranchée de chemin de fer du XIX^{er} empêche toute poursuite de fouille et par conséquent de connaître l'habitation de l'artisan, contigue à son atelier. Quelques travaux pourraient permettre de découvrir quelques éléments complémentaires, éventuellement.



SITUATION DU CHANTIER PAR RAPPORT A LA TOUR



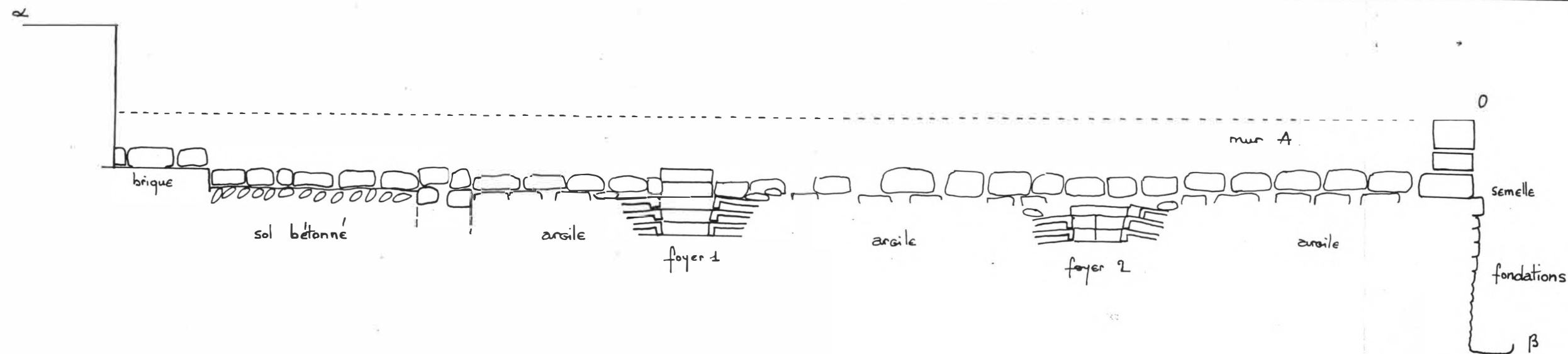
niveau 0



0 1m

A. Demongeot

A

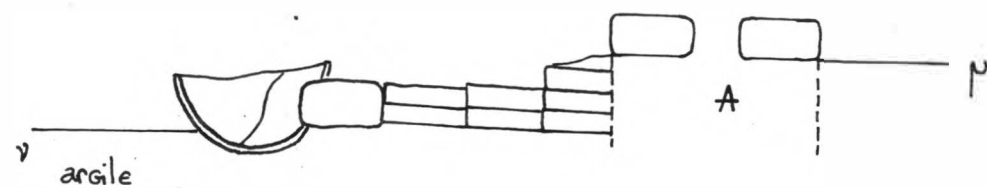


0 1m

A. Demongeot

B

niveau 0



0 1m

C

Autun 1973
rue des Pierres



Autun 1973
rue des Pierres



Photo olonice sans légende

(foiille 4 Demongest)

Autun 1973
rue des Pierres



Photo donnée sans légende

(fouille A. Demongot)

Autun 1973
rue des Pierres

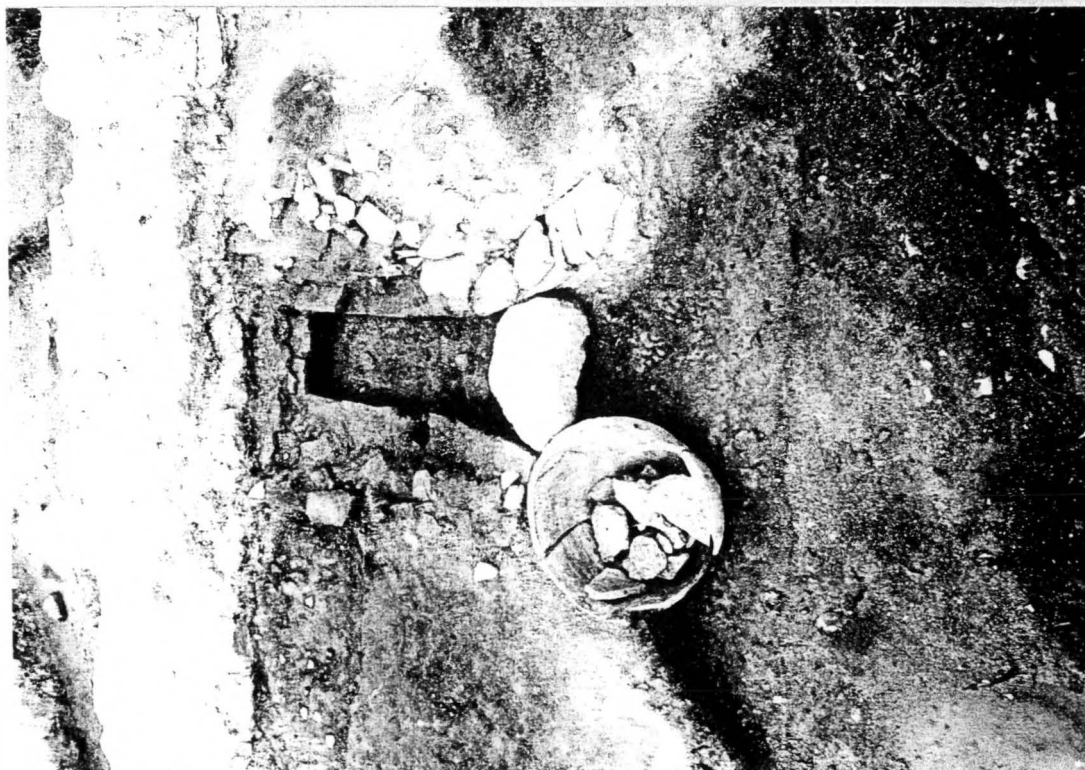


Photo donnée sans légende (fouille A. Demongot)